

# La logique évolutive du rapport au logement chez les migrants Turcs

*Mehmet ERTUGRUL \**

**L**e logement est l'une des variables importantes parmi d'autres qui permet de mesurer et de donner des indicatifs sur le processus d'intégration des migrants dans le pays d'accueil, du moins sur son évolution et son orientation.

Aujourd'hui avec un historique de 30 années d'immigration turque en France, nous pouvons distinguer en trois phases, l'évolution du logement des migrants turcs en France.

Les migrants turcs arrivés à la fin des années 50 et au début des années 70 se logaient dans des baraquements de chantiers, des foyers, ou alors dans des logements souvent insalubres loués la plupart du temps entre plusieurs compatriotes "célibataires". Le problème de logement se posait alors différemment. Etant donné leur présence "provisoire" dans le pays d'accueil, l'objectif principal était d'économiser le plus possible. Ils se donnaient un minimum de temps pour retourner au pays. Les problèmes du logement n'étaient donc pas leur préoccupation majeure. Quand ils n'habitaient pas dans un foyer, ils habitaient, en général, à plusieurs dans de vieilles maisons ou immeubles des centres villes où se succédaient le plus souvent d'autres migrants d'origines différentes, Italiens, Arméniens, Espagnols.. ; cela leur permettait d'économiser le plus possible afin d'investir dans le pays d'origine (l'achat de terrains, de logements le plus souvent), et cela dans le but de "préparer le retour".

A partir des années 80, avec le regroupement familial, on commence à ressentir peu à peu la modification des objectifs du départ. On ne dit plus "je vais retourner dans mon pays le plus vite possible, dans deux ou trois ans", mais on remet le retour à un peu plus tard, sans préciser pour autant la date.

L'arrivée des femmes et des enfants, autorisée par la politique de regroupement familial, a permis à certaines familles d'accéder à des logements types HLM se situant souvent aux périphéries des grandes villes ; cependant, une caractéristique importante de l'immigration turque se trouve dans sa concentration résidentielle dans des vieux immeubles du centre ville, dans des maisons insalubres, aux conditions sanitaires insuffisantes. Cette fois-ci non plus dans le but d'économiser de l'argent mais plutôt en raison des difficultés à trouver un logement décent.

Il est inutile d'insister ici sur les énormes obstacles que rencontre un immigré dans la recherche d'un logement décent.

Outre la vétusté des logements, la concentration de familles turques dans certains quartiers ou communes, s'explique aussi par le fait que la plupart d'entre eux appartiennent au même village d'origine, voire à la même famille élargie. Au départ, lors de l'arrivée dans le pays d'accueil, pays inconnu au sens large du terme, cela donne aux familles, à la communauté, la possibilité de s'épauler entre hemseri (1) et akraba (2,) de parler la même langue, de conserver des habitudes de vie traditionnelle.

Depuis 1988-90, on constate de la part de la communauté turque des modifications vis-à-vis du logement en France. Bien que certaines familles turques désirent encore habiter à proximité de leur famille, beaucoup de migrants turcs souhaitent habiter dans des quartiers où la présence des migrants et des membres de leur communauté est moins importante. Car la pression de la communauté est devenue trop forte : "Vous savez, quand on vient du même village, de la même région en Turquie, tout ce qu'on se dit ici, on le sait au village en Turquie", ce sont des phrases que l'on peut entendre souvent.

Aujourd'hui, beaucoup de migrants turcs non seulement désirent habiter à l'écart de leur communauté, mais, aspirent surtout à trouver un logement décent et trouver ce logement tant désiré est devenu leur principale préoccupation.

"On est d'ici maintenant", "on ne va plus retourner au pays parce qu'il y a les enfants à l'école, même si nous, nous le voulons, eux ne le voudront jamais". "Notre logement est trop petit et ancien, on veut changer de logement mais c'est très difficile d'en trouver". "Ça fait des années que je fais la demande à l'OPAC, à la mairie, mais rien".

Ces paroles qui reviennent souvent dans leur bouche indique très clairement que le logement est devenu une préoccupation majeure pour la communauté turque.

Il arrive parfois que la difficulté à trouver un logement oblige certaines familles à partager un logement avec d'autres familles. Souvent il s'agit de parents et d'enfants mariés ; il s'agit donc

d'une cohabitation entre la première et la deuxième génération. Cette situation crée un facteur d'influence négative sur l'intégration. Lors de ma rencontre avec un groupe de femmes turques en apprentissage de la langue française, je leur avais demandé depuis quand elles étaient en France ; l'une d'entre elles m'avait dit qu'elle était en France depuis plus de dix ans. Je lui avais demandé alors pourquoi elle avait attendu tant d'années pour commencer à apprendre le français ? Elle m'avait répondu : "Avant, nous habitions avec mes beaux-parents. Je ne pouvais pas sortir comme je voulais, les sorties se faisaient toujours en famille. Nous avons cherché pendant longtemps, plusieurs années, un logement, et quand enfin nous en avons trouvé un, alors j'ai pu sortir seule, aller au marché, au magasin, et comme je ne savais pas parler français, j'ai décidé de l'apprendre".

On constate également depuis 1988-90 une modification des cibles d'investissement. Les migrants Turcs jetteraient leur dévolu non plus sur l'habitat en Turquie mais sur l'habitat en France. Ainsi, l'achat, la construction de résidences dans le pays d'origine est aujourd'hui supplanté par l'achat ou la construction de logements en France. Pour pouvoir réaliser cet achat, beaucoup de

migrants turcs n'hésitent pas à vendre ce qu'ils avaient acheté ou construit auparavant dans leur pays d'origine. Ce phénomène n'est pas une exception parmi les migrants turcs se trouvant dans telle ou telle région en France, c'est un phénomène que l'on constate partout en France dans la communauté Turque, qu'elle que soit le lieu d'origine en Turquie.

En conclusion, je voudrais faire une remarque : lors de mes rencontres et discussions avec les migrants turcs, il y a quelques années, quand ils évoquaient le mot "chez moi", ils se référaient directement à leur village, leur pays d'origine ; maintenant, le sens même de ce mot a changé, "chez moi" correspond plus fréquemment à leur chez soi en France, surtout lorsqu'ils sont propriétaires de leur logement. ■

(\*) Sociologue, Géographe, ADATE, Vienne

(1) mot utilisé en général pour désigner les personnes habitant géographiquement en Turquie dans des lieux très rapprochés : habitants de la même commune, du même département ou de la même région.

(2) famille : cela peut être la famille proche, ou la famille très éloignée.

## "...Nous avons vécu dans une cave..."

Entretien avec H.O., d'origine turque, 39 ans

***Ecarts d'identité : Pouvez-vous nous retracer votre parcours en matière de logement depuis votre arrivée en France ?***

H.O. : Je suis arrivé en France en 1980. Comme j'étais touriste, je suis allé directement trouver un ami qui habitait dans un petit village de l'Ain. A l'époque il était seul et on a habité ensemble pendant un an et demi. Le logement était dans un ancien immeuble où habitait également d'autres Turcs. Nous avions une cuisine ou plutôt une petite pièce pour faire la cuisine et une pièce qui nous servait de salon et de chambre à coucher. Après je suis allé habiter à P. car j'avais trouvé un travail de maçonnerie là-bas. J'étais hébergé par mon patron. Il avait une ancienne maison, il a aménagé une pièce pour moi et j'ai habité là pendant environ un an. J'avais une cuisine, mais pas d'eau chaude. Le WC se trouvait dans la cour de la maison. Quand j'ai perdu mon emploi, je suis allé habiter chez des amis Turcs à Nantua (Ain). Nous avons habité dans une seule pièce à trois pendant environ dix mois. Je n'avais pas de travail et c'était très dur. Pas de travail, pas de douche à la maison... et il n'y avait que l'eau froide. Puis je suis allé habiter chez un autre copain à C. Le logement n'était pas très grand mais il y avait l'eau chaude et le WC.

***E.d'I. : Tous ces amis dont vous parlez, vous les avez connu ici ou vous les connaissiez en Turquie ?***

H.O. : Beaucoup d'entre eux, je les connaissais avant, car ils habitent dans le même village en Turquie ou des villages voisins. Ensuite, au début 84 je suis retourné dans le premier village car j'avais trouvé un emploi. J'ai été hébergé chez un ami de mon village en Turquie. J'y suis resté pendant quelques mois. Entre temps, j'ai cherché un logement convenable pour

faire venir ma famille. J'ai trouvé un appartement de deux pièces à C. L'immeuble était très ancien mais comme c'était très difficile de trouver un autre logement, j'ai fait venir ma famille en 1984 et nous y avons habité jusqu'à 1992. Entre 84 et 92 nous avons cherché un autre logement mais impossible de trouver mieux. Au moins dans celui-là, on avait douche, eau chaude et WC.

En 1992, j'ai déménagé à Colmar, et j'y suis resté pendant 2 ans. Au début on n'avait pas de logement et je peux dire que pendant environ 6 mois nous avons vécu dans une cave. Ensuite on a trouvé un HLM. J'étais parti là-bas parce que je travaille à mon compte dans la maçonnerie et on m'avait dit qu'il y avait beaucoup de travail. J'ai un cousin qui habite là-bas, mais je n'ai pas pu m'habituer. En 1996, je suis revenu à Nantua, depuis j'habite ici dans un F2. Ce n'est pas un HLM car c'est très dur d'en avoir un. C'est un logement ancien. D'ailleurs j'essaie de changer car ici c'est trop petit. J'ai trois enfants de 16, 11 et 9 ans, ils sont tous les trois dans la même chambre, et en plus on n'a même pas droit à l'A.P.L. parce que notre logement est trop petit !

***E.d'I. : Vous changeriez de commune si vous trouviez un logement ailleurs ?***

H.O. : Oui bien sûr, si ce n'est pas trop loin car je travaille ici. Mais c'est aussi difficile de trouver un logement ailleurs. ■

***Propos recueillis par Mehmet ERTUGRUL***